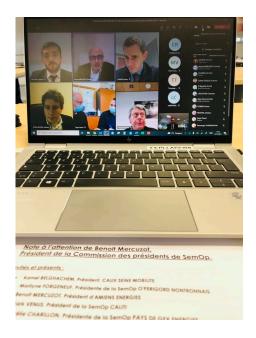


Publié le 17 décembre 2021

Top départ pour la commission des présidents de SemOp

Sous la présidence de Benoit Mercuzot, président de la SemOp Amiens Energies, la FedEpl a installé une nouvelle commission réunissant les présidents de SemOp. Objectif : engager un travail de réflexion et de partage d'expériences entre les présidents des 36 SemOp de France.



Dernières nées de la gamme des Epl, les **SemOp** (société d'économie mixte à opération unique) existent depuis 2015 associant collectivités et partenaires privés autour d'un contrat pour un projet commun dont l'exécution se traduit à travers une société commune créée à dessein. Huit ans plus tard, **36 SemOp ont vu le jour pour porter et gérer des projets de collectivités territoriales** dans des domaines aussi variés que l'énergie, les mobilités, l'eau et assainissement, services à la personne, etc.

Comment améliorer l'outil?

La montée en puissance des SemOp a poussé la FedEpl à créer un espace de travail, de réflexion commune et de partage d'expériences autour d'une commission dédiée aux présidents des SemOp. Ce mercredi 15 décembre a vu donc l'installation de cette commission qui a tenu sa première réunion sous la présidence de **Benoit Mercuzot,** saluant « ce nouvel espace de travail pour réfléchir à la fois sur le fonctionnement des SemOp déjà créées, tirer les enseignements des premiers retours d'expérience et **réfléchir ensemble à**

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



l'avenir sur les modalités d'amélioration de cet outil ». Cette première commission a permis de dresser un premier panorama des 36 SemOp existantes et d'échanger sur la question majeure de la gouvernance des SemOp par les élus. L'occasion aussi de revenir sur la fin et la liquidation des SemOp à travers notamment le cas de la SemOp Caux Seine mobilités.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2